
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00335 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Adjoints en Interprétation Judiciaire dont quatre (04) en Mooré-français, deux (02) en Dioula-français, deux (02) en gourmantché-français et deux (02) en fulfuldé-français, session 2024.

Ce sont :

ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	ABDOUNASSER AG WAKASS	95793	B17409483	18/10/78
2	BENAO MAIRATA	218962	B10095067	31/12/89
3	COMPAORE DJEMIRATOU	360810	B10313915	07/10/91
4	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92
5	DAKUYO PRISCILLE HA-DEDOU	245589	B17295040	08/07/80
6	DEMBELE NAFISSATOU	371898	B13152947	01/10/90
7	DIEME GILBERT	251035	B18634067	09/04/88
8	DIPAMA PATARBGNESGO OUSMANE	288034	B14706277	25/09/83
9	GNANOU MADIELIA	371987	B11725980	08/11/90
10	GUEBRE ALIMATA DANASSA	215158	B9943623	29/03/78
11	HIEN SANSAN DOMINIQUE	332097	B10377799	08/08/80
12	ILBOUDO OUMAROU	329529	B14565339	09/05/87
13	KABORE BLAISE	91501	B4482039	24/09/83
14	KABORE MARIE	360830	B12857079	30/04/84
15	KABORE WENLASSIDA GABIN ADAMA	372021	B10943571	19/02/88
16	KAMBOU BAN-ALAHIREMAN	205849	B17024106	28/05/85
17	LOADA KISWELEGRE PATRICIA	288043	B14515934	09/04/88
18	NABO KAHANOU VALERIE	250962	B7712668	08/06/88
19	NABONALOUGOU DUIBACOURA NATACHA	288106	B15402601	30/08/87
20	OUATTARA AIDA	372198	B16141377	18/01/84
21	OUEDRAOGO BENJAMIN	237941	B14551723	31/12/86
22	OUEDRAOGO DIANE	360626	B11967583	09/06/89

ADJOINTS EN INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
23	OUEDRAOGO NEBNOMA ESTELLE	250972	B14701972	24/11/89
24	OUEDRAOGO SAFIATOU	329035	B12329380	17/08/78
25	OUEDRAOGO SAFIATOU	371825	B15207954	21/02/94
26	OUEDRAOGO WENDYIDA DIANE EDWIGE	215159	B10120535	16/10/86
27	OUEDRAOGO YELSOMDPARIGDI HERVE	360621	B17763952	15/12/95
28	PASGO LINDA ESTELLE BENEWENDE	326379	B7685740	15/01/97
29	SANON DOTERE	245579	B15427386	31/12/79
30	SANOU ABRAHAM	343454	B17710529	12/10/90
31	SEGUEDA WENDKOUNI PASCALINE	373445	B15873852	20/02/80
32	SIAMBO LAWALI JOCELINE	224522	B19338310	19/05/82
33	SIMPORE OUSMANE AZIZ	245581	B15039208	27/03/85
34	TIENDREBEOGO ARMELLE SANDRA	329855	B16034710	26/10/93
35	TRAORE KALIFA	250764	B12666166	31/12/81
36	WIBGHA BAOWINDSOMDE EULOGE VALERIE	251376	B11348189	17/03/85
37	ZOUNGRANA HADO BLANCHE	219055	B8735658	09/07/78

Arrêté la présente liste à 37 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques en précisant l'option choisie, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

En outre, ils sont informés que les épreuves orales d'admission se dérouleront à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), le samedi 18 mai 2024, à partir de 08h.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00334 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Journalistes, session 2024.

Ce sont :

JOURNALISTES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GUENE DRAMANE	229199	B13583037	31/12/84
2°	ADEGUEROU WALIOU ADEOLA	229193	B12397170	06/09/85
2°	KAGAMBEGA WENDKUNI DIANE	343436	B15109598	08/02/93
4°	TIDIANI WALIYOU	211847	B11377472	31/12/83
4°	BAOULA SERY	202694	B18225780	24/02/78
4°	SAWADOGO NOUFOU	359262	B12889354	18/11/91
4°	KABORE HERVE	239349	B14295527	16/10/82
8°	OUEDRAOGO SALIFOU	312307	B17328591	28/04/92
8°	BELEM ABDOUL RASMANE	359302	B12621400	22/01/93
8°	BARRY ALPHA SEKOU	307713	B11929369	04/01/90
8°	BIRBA FLEUR	229192	B13099686	03/10/83

Arrêté la présente liste à 11 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.



JOURNALISTES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00343 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints en Gestion du Patrimoine Culturel, session 2024.

Ce sont :

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAONSA WENDLASSIDA FILEMON	265702	B17058983	25/06/87
2°	BAILOU DANGNON ANSELME BEN-IDRISS	344731	B14314224	21/04/86
3°	PAGBELEGUEM MOUSSA	372897	B11559210	25/10/87
4°	SANOU THERESE	373439	B10073257	31/12/90
4°	GUEBRE ALIMATA DANASSA	215158	B9943623	29/03/78
6°	DA AMINATA	374998	B18343927	30/10/86
7°	SANOGO FOUSSENI	256225	B10326145	23/01/82
7°	COMPAORE JEAN PAUL	332675	B11518751	02/01/92
7°	BENAO MAIRATA	218962	B10095067	31/12/89
10°	DAKISSAGA RIHANATA	251766	B11145058	31/12/86

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ADJOINTS EN GESTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00345 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints des Services Touristiques et Hôteliers, session 2024.

Ce sont :

ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DAO FATOUMATA	371830	B18924577	24/09/83
2°	OUATTARA AIDA	372198	B16141377	18/01/84
2°	OUEDRAOGO ASSETA	330975	B10993360	17/11/87
4°	DERRA MADI	378570	B10813925	31/12/88
5°	ZAGRE ARMEL CAMILLE	328675	B6640275	01/10/88
6°	ROAMBA DOMINIQUE	251116	B17889948	31/12/91
7°	KABORE WENDYAME DIANNE MIREILLE BERTH	331215	B17630679	31/12/81
7°	COMPAORE FRANCOIS	371799	B12078047	06/03/87
7°	SANFO AHMAD 'OUL MANSOUR	328679	B7572847	15/09/91
10°	KOURAOGO/NEYA VALERIE	329497	B9722097	31/12/84

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

ve

ADJOINTS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00348 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Assistants en Education Spécialisée, session 2024.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN EDUCATION SPÉCIALISÉE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NIKIEMA EZAI	247059	B10661675	31/12/88
1°	SAWADOGO TINGA AMELIE	377902	B17473106	31/12/93
3°	DAHANI AMINATOU	208418	B12406001	25/12/82
4°	BAKALA BADIBIE	225793	B11611285	31/12/82
4°	SANDWIDI DAOUA	377904	B15666989	05/01/99
4°	BONKOUNGOU PATRICK ARMEL	225721	B12122549	29/08/81
4°	OUEDRAOGO LUCIEN	377898	B9052352	31/12/91
8°	KERE MAIMOUNATA	208424	B10780755	16/09/81
9°	OUEDRAOGO ROBERT	247062	B16120802	30/04/87
9°	BIRBA GUELILOU	377899	B7532290	31/12/98
11°	KIENDREBEOGO TABATO LEONCE	239525	B19582746	18/06/85
11°	DJIGUEMDE BENEWENDE ELIANE IERE JUELLE	218526	B13089071	11/03/79
11°	KIENDREBEOGO WENDYAM LAURENT	239512	B10073307	11/08/84
14°	ZONGO PATINDE-SAMA CHRISTIANE A.	208431	B10665136	15/11/81
15°	DAYAMBA DASSILE	247036	B9823622	31/12/79
15°	DONKANE INOUSSA	377900	B18270524	18/09/89
15°	TIEMTORE SOUMAILA	247069	B19039673	03/07/87
18°	OUEDRAOGO MADY	359363	B13336407	30/06/82
19°	BORO ALPHONSE	208417	B9615968	31/12/80
19°	BASSOLE EDMOND	378076	B19338086	17/11/94
19°	PAGBELGUEM WENDKOUNI AMADOU	247065	B15108896	26/07/88
19°	DIAPA YLIASSE	239491	B14355558	19/03/86
19°	KABORE CATHERINE SOMBOULIA	225704	B15315706	10/06/80
24°	NASSOURI SALOU	225719	B16592306	26/12/85

ASSISTANTS EN EDUCATION SPÉCIALISÉE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
25°	NASSOURI RASSIDE	247054	B4948813	27/04/89
26°	BAMBA AFFISSATOU	225728	B10314293	27/12/82
26°	NATALI FATIMATA	239486	B12572094	31/12/85
26°	SEREME SOULEYMANE	239562	B13345989	30/04/82
29°	KAMBIRE WINSONGME AIMEE CARINE	370975	B16484403	27/06/86
29°	OUBA YEMPABOU	247113	B10482194	31/12/88

Arrêté la présente liste à 30 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Solidarité, de l'Action Humanitaire, de la Reconciliation Nationale, du Genre et de la Famille.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00349 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de trente (30) élèves Biologistes Médicaux, session 2024.**

Ce sont :

BIOLOGISTES MÉDICAUX

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ROUAMBA ISSOUFOU	334480	B14514566	20/04/93
2°	SAMA WENDEMI ALEXIS	370257	B13644933	18/02/95
3°	OUEDRAOGO MANAGABAZANGA DOMINIQUE	351939	B14576556	22/03/81
3°	OUEDRAOGO ISAI	370267	B17350798	26/12/90
5°	PARE RAOUL	280208	B9654835	05/07/89
6°	KABRE IDRISSE	360361	B12555895	31/12/94
6°	DAO MAHAMADOU	281434	B15296694	31/10/83
8°	KALMOGO DIDIER	220746	B12424116	05/08/82
9°	ZOUNGRANA PINGDEWENDE ARISTIDE	292724	B12407690	26/12/89
9°	NACRO AOUYAGUE ISSA	220750	B14706689	30/03/83
9°	BAMOUNI HONORINE	287493	B10525014	22/02/88
9°	BAKALA BALI JACQUES	220745	B10866889	08/02/81
9°	MILLOGO DIBY SIBIRI SERGE ALEXANDRE	108304	B14301990	22/04/78
14°	OUEDRAOGO PALIGNEWINDE JUSTIN	313407	B9513264	01/06/81
14°	TRAORE WINDKOUNI HORLANDE	256159	B11537514	23/10/82
14°	PARE JEAN MARC	281433	B12911314	25/04/87
14°	OUEDRAOGO SIBIRI	360362	B17942100	31/12/90
18°	YONLI TIANDAMA FIRMIN	103689	B9644562	13/09/78
18°	NEBIE ELIE	360354	B14546986	31/12/91
18°	SARE HAMIDOU	351961	B12957132	31/12/90
18°	BAGGUYAN ASSIMI AZIZ	360359	B10611956	25/08/91
18°	DJIGUEMDE IDRISSE	292640	B19098394	31/12/91
23°	ROUAMBA SAIDOU	248839	B15878417	31/12/85
23°	NIADA BOUKARY	360376	B16735315	01/01/88

BIOLOGISTES MÉDICAUX

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
23°	TIEMTORE TOUKOUMNOGO ROLAND OLIVIER	360367	B17629866	14/09/91
23°	OUEDRAOGO MARIAM	314664	B7826402	25/12/88
23°	OUEDRAOGO SOULEYMANE	351958	B13036224	16/10/90
23°	OUEDRAOGO WENDPAGNANDE HUBERT	312943	B10212538	03/11/90
23°	NANEMA PENGDEWENDE GILBERT	346070	B7619059	06/06/93
30°	BALBONE SEBASTIEN	108300	B8390835	27/09/80
30°	KOUANDA ISSAKA	292682	B17758301	03/01/89
30°	TAPSOBA ZENABO	239385	B13345529	21/02/83
30°	NEBIE BELI	54114	B14048017	31/12/77
30°	BONKOUYOU DAVID	334980	B12220993	01/01/80
30°	GANSORE ALASSANE	231685	B13224453	31/12/86
36°	THIO MARIE LESLIE ELEONORE	351931	B7784780	13/12/95
36°	YOIN SEYDOU	334366	B19152357	31/12/89
36°	OUEDRAOGO SAIDOU	231812	B11058227	29/07/83
36°	OUEDRAOGO WENDYAM FABIENNE	370272	B15167650	14/05/94
36°	ZONGO AIDA	351935	B18810836	13/09/95
36°	KOLA MOUSSA	210396	B12974104	30/12/84
36°	KABORE DIMITRI DORIAN	360597	B15040498	02/10/94
43°	OUEDRAOGO RASSAMSOM	370268	B12849289	31/12/91
43°	KOANDA CLETIO JOSIANE	334362	B12781315	21/06/94
43°	VALIAN MARTIN	326253	B8964087	11/11/88
43°	TARNAGDA IDRISSE	280212	B17459529	22/11/89
43°	TRAORE N'GNI SALY	281436	B9412774	31/12/89
43°	DERA MAHAMADI	351947	B15032068	02/09/94
43°	OUEDRAOGO KALIZATA	351940	B16057969	12/07/87
43°	ZIDA ABDOULAYE	281428	B8539877	11/01/85
43°	MAIGA ABAS HAMIDOU	334417	B10894139	31/12/86
43°	SOME DEDON GEORGES	369912	B12171603	20/04/88
43°	SAWADOGO SANATA	334449	B11599332	31/12/90
43°	SAWADOGO ISMAEL	381530	B16791988	07/07/89
55°	ZIGANI FOBE MELAINE	370818	B10749010	28/05/93
55°	PARE WENTON RUTH	334433	B17993532	15/11/81
55°	YOUNGMA WEND-YAM NADEGE	369915	B12280759	15/06/90
55°	KONE ALAIN	360353	B15555283	30/07/89
55°	OUEDRAOGO GEORGES	345782	B10495748	31/12/84
55°	LALLOGO LASSANE	280129	B12986647	31/12/89
55°	YARO IPIE HAMED OMAR	360370	B12483985	19/03/91
55°	FOFANA ABDOULAYE	370214	B11982442	31/12/94
55°	ZAMPOU ABDOUL RAHIM	281430	B14800441	04/04/84
55°	PALE SIE MATHIAS	360378	B12751482	31/12/88



BIOLOGISTES MÉDICAUX

Arrêté la présente liste à 64 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général




Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00350 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Conseillers en Agriculture, session 2024.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN AGRICULTURE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAKO JEAN EUDES BERNARD	250666	B11592090	20/08/90
2°	TALL ISSA	243243	B14087026	31/12/85
2°	OUEDRAOGO TIGUENI	119099	B12346311	08/03/83
2°	TIENDREBEOGO SOULEYMANE	312347	B8615937	15/10/91
5°	OUEDRAOGO JOSIANE NACOGWENDE	250640	B18825284	16/08/85
6°	PARE AISSATA	119094	B13252118	27/07/79
6°	DIANDA ALI	358967	B2627254	27/12/94
8°	COMPAORE SAIBA	224215	B12440246	19/05/83
8°	DOAMBA KIRISI ANASTASIE	250668	B15171354	30/09/83
8°	KABORE ADAMA	348041	B13461287	31/12/91
8°	IMA MOUSSA	250682	B13243888	31/12/89
8°	SORO OUMAROU	231993	B14615900	31/12/90
8°	SOHORO SALIMATA	293665	B9846166	14/07/92
14°	GOMGNIMBOU ISSOUF	243256	B10989782	08/10/84
14°	HEBIE BAKARY	207396	B12715977	31/12/78
14°	BANGUIROU JONAS	359296	B15029174	30/11/83
14°	TIENDREBEOGO ABDOUL-KARIM	312358	B9528701	25/07/87
14°	KOMA KASSOUM	331690	B10200804	12/03/91
14°	DRABO OUMAR	358662	B17983628	17/11/92
14°	KOUSSOUBE HAROUNA	347800	B11347710	02/01/90
21°	OUBA LAZARE	96852	B12976078	31/12/84
21°	GO SOULEYMANE	214408	B15407526	05/11/80
21°	BADO GNAMA	293625	B9538419	31/12/82
21°	OUEDRAOGO IDRISSE	358653	B14891057	31/12/88

CONSEILLERS EN AGRICULTURE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
21°	DRABO ISSA	250636	B15193074	31/12/89
21°	BANAON ZANDONE DONATIEN	347814	B16933255	24/05/93
21°	KABORE TANDAOGO	91476	B15061952	27/10/78
21°	SAVADOGO MOUSTAPHA	331683	B13452497	31/12/90
29°	DIANDA TEGAWINDE GAETAN	245367	B12200453	23/10/87
29°	OUATTARA YACOUBA	312329	B13239945	13/08/85

Arrêté la présente liste à 30 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00336 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de onze (11) élèves Conseillers en Emploi et en Formation Professionnelle, session 2024.**

Ce sont :

CONSEILLERS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO YEMRAOGO	324258	B9590502	05/09/88
2°	OUEDRAOGO DRAMANE	354620	B11463753	29/12/91
3°	OUEDRAOGO WILLY	354617	B9151719	17/07/93
4°	COMPAORE ABDOULAYE	354613	B13088744	31/12/92
5°	SOURATIE SAVIBA AMINATA	238580	B10917351	06/07/84
5°	KABRE DAOUDA	304737	B19354178	01/01/88
5°	BAYALA NATHALIE	278798	B8902067	28/07/87
5°	BADO/KANTIONO FLORA LARISSA	278804	B12958448	27/06/86
9°	MOGMENGA ABDOU-FATAO	354618	B12744213	18/02/86
9°	BOGNANA TIBIRIHAN GERMAINE	354612	B14948337	22/06/84
9°	SOURA AMIECE SIAKA	343510	B11126709	05/09/89
12°	BAZIE JEAN	343516	B10228041	08/03/87
12°	OUEDRAOGO NINA ERIC	324757	B11031592	31/12/90
12°	KIMA IBRAHIM	278807	B13763246	18/05/86
12°	SAWADOGO SITAF	280256	B14691184	17/12/87
12°	OUEDRAOGO SOUMAILA	304389	B11324553	26/02/89
17°	OUEDRAOGO AUGUSTINE ADON-DONYI	304687	B11105353	29/02/84
17°	DIALLO DOFINIZOUNBAYI OBED	304738	B9506508	17/03/88
17°	KI LAMINE	382469	B14794406	14/04/88
17°	DIALLO GUIANI	354614	B10027196	31/12/90
21°	TRAORE ADAMA	382473	B10245872	31/12/91
21°	SAVADOGO MOUMOUNI	324262	B12541179	31/12/88

CONSEILLERS EN EMPLOI ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Arrêté la présente liste à 22 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00347 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de quatorze (14) élèves Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2024.

Ce sont :

CONSEILLERS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION PERMANENTE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONATE IDRISSE	360431	B7741834	15/05/90
2°	KAMBIRE DOMBA	380608	B13377076	05/01/89
2°	NIKIEMA ADIARATOU	380609	B13151623	29/05/88
4°	SOME BLANDINE	360440	B19352102	21/03/91
5°	SALAMBERE ADJARATOU MADINA SYLVIE	380610	B10973823	12/08/82
6°	ILBOUDO CLEMENT	345562	B10339321	31/12/87
7°	DAHANI FLORENCE	345559	B9458132	31/12/83
7°	SAWADOGO BOUREIMA	304567	B16154679	14/09/87
9°	SOULAMA FIELANGOU JUSTINE	380611	B12745343	11/04/90
9°	OUEDRAOGO JUSTINE	360433	B5496550	12/03/91
9°	ZONGO JULIEN	380612	B18157083	09/05/82
12°	KINDA BOUBAKARY	360436	B7931433	20/05/90
12°	SAWADOGO RASSOLGSIDA EMILIE MARIE LEONNE	278352	B14098050	19/09/85
12°	GUIALLA RASMANE	380613	B13465925	31/12/84
12°	KALMOGO AHMADOU TIDIANI	329636	B15421387	08/08/89
12°	DABILGOU YABIL DJENEBA	258175	B11304774	22/09/79
17°	OUEDRAOGO TEEGAWENDE SYLVIE	304574	B15166329	04/11/85
17°	ILBOUDO ELISE	380615	B10423017	09/08/88
17°	NIAMBA ZAKARIA SEKOU	329641	B14937856	28/04/87
17°	SALAMBERE PEGDWENDE ARSENE	279842	B10612969	24/07/86
21°	KABORE BAOWINDE DANIEL	329646	B12481180	31/12/86
22°	KOALA BAYIBA MARIE PRISCA	304568	B15840493	02/05/94
22°	ZOUNGRANA FLORE WENDMANEGBZANGA	329642	B18386285	08/08/88
22°	ZONGO KARIM	246628	B13203166	31/12/78

CONSEILLERS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION PERMANENTE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
22°	SOME NIBEWÉ	246626	B11236850	06/05/82
22°	KABORE TARWENDPANGA TITE	380614	B12659357	26/08/88
22°	SAWADOGO MOHAMED	380616	B14822314	23/11/87
28°	TRAORE ABDOUL-KARIM	329652	B12950799	01/08/79
28°	CONGO SAIBA	246638	B11928870	31/12/83
28°	NEBIE KOUDOUYOU	360435	B14778116	31/12/91

Arrêté la présente liste à 30 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00338 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Génie Biomédical, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN GENIE BIOMÉDICAL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BADO AROUNA	331812	B12862552	30/08/92
2°	KABORE SALAMATA	324851	B9862876	23/04/87
3°	KABORE NORBERT TINRIBSOM	211971	B9886977	06/06/84

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou Sawadogo
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00337 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de quinze (15) élèves Ingénieurs du Génie Sanitaire, session 2024.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DU GÉNIE SANITAIRE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GANEMTORE ZAKARIA	360479	B14785327	12/11/86
1°	ILBOUDO TINREBSOM ALEXIS	360494	B10037788	09/01/91
3°	TINDANO ABOUDRAMANE	360472	B8555111	23/05/87
4°	COULIBALY MAMADOU	241518	B14735514	13/06/83
4°	KINDO OUSMANE	344844	B17224318	21/04/91
4°	OUEDRAOGO SID-BE-WENDE FIDELE	281402	B10026604	14/11/87
4°	KABORE GUETAWENDE EDWIGE	344849	B5362319	16/10/93
4°	CISSE SOUMAYLA	249051	B11881721	31/12/83
4°	HIEU NAROYE	360483	B8063425	09/04/86
4°	OUEDRAOGO TIMBILA FREDERIC	360476	B9591087	18/07/91
11°	NIKIEMA PAUL	241526	B12571568	26/08/84
12°	SAWADOGO MOUMOUNI	281399	B10817189	25/07/86
12°	KOARA PASCALINE	344850	B11354430	31/12/89
12°	OUILI JEAN-BAPTISTE	326319	B13164367	31/12/84
12°	NANA ABDOUL KADER	360492	B11386822	31/12/92
12°	OUEDRAOGO SALIF	214830	B9590691	31/12/83
17°	COULIBALY OUROBOUA	360470	B12343777	31/12/90
17°	ZONGO SEMYELGO NORBERT	206418	B13264776	31/12/79
17°	BOUDO JULES	344853	B3852838	31/12/87
20°	NATAMA NARCISSE	360482	B10577040	05/10/86
20°	ZIDA KALBI CONSTANT	306880	B12274214	31/12/82
20°	DEME BOUBAKARY	360484	B11818214	10/04/87
20°	GANAME BOUREIMA	344831	B13274619	31/12/93
20°	DEGTOUMDA TINWENDE SYLVIANNE	260240	B12189570	26/05/86

INGÉNIEURS DU GÉNIE SANITAIRE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
20°	IBRANGO MAMADOU	360495	B11427483	31/12/96
26°	SAVADOGO BOUKARY	326334	B13171605	31/12/89
27°	SESSOUMA BA MOHAMED	360474	B18163541	27/08/88
28°	LANKOANDE YOUKOUABRI	241519	B11587626	31/12/83
28°	BADOLO HARROUNA	344841	B18122555	24/12/89
28°	BELEM OUSMANE	249038	B10053407	04/08/81

Arrêté la présente liste à 30 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Magistrat de l'Ordre de l'Etat

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00342 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Ingénieurs en Imagerie Médicale, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN IMAGERIE MÉDICALE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO ADAMA	326232	B10868701	29/03/87
2°	BENAO NAN GAEL	360403	B10365082	13/12/88
3°	KINDO MAHAMADI	106141	B12712058	20/06/78
3°	KUSIELE SOMDA YIRDON PLACIDE	360400	B10315833	20/03/88
5°	ZOUNGRANA HAMADO	360411	B15132786	27/10/88
5°	FAYAMA GARBAHAI	360410	B15278281	29/04/85
7°	BADO BALILE FOUSSENE	360404	B16826010	30/12/88
7°	TIENE/SAWADOGO SIDVINNEGRE CLARISSE	326231	B9940494	06/04/90
7°	GANDEMA JEAN-PAUL	360461	B11705499	11/12/89
10°	ZARE OUSMANE	312773	B7409000	14/06/87
11°	TRAORE VALENTIN	360407	B11944673	14/02/87
12°	YAGO KOURA GUSTAVON AUGUSTE	360393	B12543550	30/06/86

Arrêté la présente liste à 12 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

INGÉNIEURS EN IMAGERIE MÉDICALE

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général




Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00339 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de vingt (20) élèves Ingénieurs en Sciences Pharmaceutiques, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	PALENFO HERVE	360000	B16259092	20/06/88
1°	TRAORE MARSEIL	220884	B11682184	27/02/79
3°	BONZI MAVE DOMINIQUE	360003	B12552465	12/08/90
4°	ZOUGMORE HAWA	106150	B10198110	03/08/81
5°	SOULE HALIDOU	346049	B6510600	25/07/90
6°	OUATTARA LASSINA	346048	B14629401	22/05/83
7°	OUEDRAOGO SAYOUBA	106147	B10675098	31/12/80
7°	KAGAMBEGA SEYDOU	359997	B12825976	10/10/85
9°	BONKOUNGOU POGBILA BENOIT	371362	B16595119	06/01/94
10°	OUEDRAOGO HALIDIATOU	220883	B12175770	26/06/79

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Le

INGÉNIEURS EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étoile

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00341 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Orthoprothèse, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE MÉDICALE OPTION : ORTHOPROTHÈSE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAMALGO MICHEL RAYAGNEWENDE	346094	B12886589	29/09/90
2°	SAWADOGO JEROME	346092	B9700524	31/12/87
3°	COMPAORE KOULBI	346096	B10453309	16/06/84

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00340 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de trois (03) élèves Ingénieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Rééducation Fonctionnelle, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE MÉDICALE OPTION : RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	GUIGUEMDE TIMOTHE	361048	B16909146	19/08/93
2°	SEBGO BOUKARI	361049	A3257864	31/12/89

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou Sawadogo
Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00344 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs des Techniques de l'Information et de la Communication, session 2024.

Ce sont :

INGÉNIEURS DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TRAORE FOUSSENI 2EME JUMENTO	211820	B14817233	28/11/78
1°	OUEDRAOGO DANIEL	239248	B8224063	31/12/88
3°	KABORE SOUGRINOMA VALENTIN	211821	B4480597	05/12/81
3°	HIEN MANEKA	229239	B15188839	28/07/84
3°	TIENDREBEOGO WEND-WAOGA JUSTIN	220285	B10313647	31/10/84
6°	KABORE KAMANGA	117369	B10886342	08/01/79
7°	YARGA YEMPABOU	239283	B12750965	17/08/87
7°	CISSE ABOUBAKAR	246643	B14170567	31/12/82
7°	KABORE ASSAMI	248186	B10729021	31/12/88
10°	ILBOUDO DESIRE	248188	B10039763	13/12/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

lg

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou Sawadogo
Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 24-00346 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs des Sciences de l'Information et de la Communication, session 2024.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	TAONSA AUGUSTIN	324823	B7396356	04/01/89
2°	DRABO NOUFOU	357478	B10419862	13/02/86
3°	ZONGO WENDLASSIDA STEVE ULRICH	357413	B18267092	21/03/93
3°	SORE IDRISSE	225160	B11981350	22/07/83
5°	FAYAMA MARIAM	344862	B17986716	12/06/90
6°	OUEDRAOGO ASSAMI	369762	B9358050	23/12/95
6°	DRABO TORO BRUNO	381726	B16071775	14/10/90
8°	TIENDREBEOGO WENDEMI PELAGIE	357441	B9951329	11/10/92
9°	TIEMTORE SAIDOU	203269	B13892615	14/03/79

Arrêté la présente liste à 9 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.



Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étoile